



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E80054

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/08/1999

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/03/2015  
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGERS 1999 B 552

Siret : 423 850 049 00028

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5418518

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 76649559

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 76649559

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Raison sociale : BATIBOIS

2 RUE DU PATIS  
ZONE ARTISANALE DE LA BECQUETTERIE  
49360 MAULEVRIER

Téléphone : 02 41 46 03 66

Portable : 06 77 67 01 35

Fax :

Site Internet : www.sarl-batibois.fr

E-mail : sarlbatibois@orange.fr

Responsabilité légale :

CHENAY MICKAEL GÉRANT

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	30/06/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/06/2021
o Fenêtres de toit	30/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/06/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	30/06/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/09/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE

DU TITULAIRE

S.A.R.L. BATIBOIS

charpente - rénovation - ossature bois  
Z.A. de la Becquetterie

49360 MAULEVRIER

TEL. 02 41 46 03 66 - Fax 02 41 46 03 98

RM 423 850 049 RM 49

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS

81, RUE DES PONTS DE CE

49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.